

Juin 2010

CRISP



Coral Reef InitiativeS for the Pacific
Initiatives Corail pour le Pacifique

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES

Développement de la promotion du tourisme durable en Polynésie française



CRISP



Coral Reef Initiatives for the Pacific
Initiatives Corail pour le Pacifique



Le CRISP est un programme mis en œuvre dans le cadre de la politique développée par le Programme Régional Océanien de l'Environnement afin de contribuer à la protection et la gestion durable des récifs coralliens des pays du Pacifique.

L'initiative pour la protection et la gestion des récifs coralliens dans le Pacifique, engagée par la France et ouverte à toutes les contributions, a pour but de développer pour l'avenir une vision de ces milieux uniques et des peuples qui en dépendent ; elle se propose de mettre en place des stratégies et des projets visant à préserver leur biodiversité et à développer les services économiques et environnementaux qu'ils rendent, tant au niveau local que global. Elle est conçue en outre comme un vecteur d'intégration régionale entre états développés et pays en voie de développement du Pacifique.

Le CRISP est structuré en trois composantes comprenant respectivement divers projets :

- Composante 1A : Aires marines protégées et gestion côtière intégrée

- Projet 1A1 : Planification de la stratégie de conservation de la biodiversité marine
- Projet 1A2 : Aires Marines Protégées
- Projet 1A3 : Renforcement institutionnel
- Projet 1A4 : Gestion intégrée des zones lagunaires et des bassins versants

- Composante 2 : Développement des écosystèmes coralliens

- 2A : Connaissance, gestion, suivi et valorisation des écosystèmes coralliens
- 2B : Restauration récifale
- 2C : Valorisation des substances Actives Marines
- 2D : Mise en place d'une base de données régionale (ReefBase Pacifique)

- Composante 3 : Coordination et valorisation du programme

- 3A : Capitalisation, valorisation et vulgarisation des acquis du programme CRISP
- 3B : Coordination, promotion et développement du programme CRISP
- 3C : Appui aux filières économiques alternatives et durables
- 3D : Vulnérabilité des écosystèmes et des espèces
- 3E : Cellule économique

Cellule de Coordination CRISP (CCU)
Chef de Programme : **Eric CLUA**
CPS- BP D5
98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél : (687) 26 54 71
Email : ericC@spc.int
www.crisponline.net

COMPOSANTE 2A

Connaissance, gestion, suivi et valorisation des récifs coralliens

■ PROJET 2A-1 :

Capture et Culture des Postlarves (PCC) de poissons et crustacés des récifs coralliens

■ PROJET 2A-2 :

Amélioration de la connaissance et des modalités de gestion des écosystèmes coralliens

■ PROJET 2A-3 :

Développement des outils et processus de suivi de l'état de santé des récifs coralliens

■ PROJET 2A-4 :

Mise au point et test de méthodes novatrices de rétrocession de l'information à destination des usagers et gestionnaires des écosystèmes coralliens

■ PROJET 2A-5 :

Etudes spécifiques sur i) l'effet de l'augmentation du CO₂ sur la santé des récifs coralliens et ii) contribution au développement de l'écotourisme

■ PROJET 2A-6 : Tourisme durable en Polynésie française

Responsable composante :
René GALZIN
UMR 5244 CNRS-EPHE-UPVD
52, Av. Paul Alduy
66860 Perpignan
France
Tél. : (33) 4 68 66 20 55
Fax : (33) 4 68 50 36 86
E-mail : galzin@univ-perp.fr

Le programme CRISP est financé par les organisations suivantes :



SOMMAIRE

Editorial

I) Introduction

- 1) Qu'est-ce que le tourisme durable ?
- 2) Objectifs et composantes du projet

II) Tourisme nautique et protection du milieu marin

- 1) Création d'un guide pour les prestataires d'activités
- 2) Rencontre et formation des acteurs

III) Pratiques éco-citoyennes pour les structures d'hébergement

- 1) Création d'un guide pour les hôtels et pensions de famille
- 2) Exemple de labellisation de tourisme durable : EarthCheck

IV) Perspectives

- 1) Synthèse de la rencontre avec les acteurs
- 2) Présentation et évaluation des résultats du projet

V) Conclusion

Editorial

Le développement d'un tourisme durable, associé aux enjeux économiques actuels de la Polynésie française, doit prendre en considération les nombreux aspects culturels, économiques et environnementaux qui y sont liés. Ce développement doit ainsi inclure la promotion touristique du pays, l'implication et le respect de la population locale, la participation à l'amélioration du produit touristique et la protection et valorisation de l'environnement.



Les actions menées pour la promotion du tourisme durable par l'association Te mana o te moana avec le soutien financier du CRISP ont aidé les prestataires touristiques de Polynésie française à se diriger vers une démarche éco-environnementale. Par cette nouvelle approche, nous pouvons espérer le développement des activités et des hébergements éco-touristiques, à même de mettre en valeur le formidable patrimoine naturel et culturel polynésien.

Le GIE Tahiti Tourisme s'est naturellement associé à ce projet de promotion du tourisme durable en participant notamment à l'organisation des formations des prestataires ou en valorisant et en diffusant largement les supports de promotion réalisés. Que les différents acteurs impliqués dans la réalisation de ce projet soient ici remerciés.

Cette initiative a contribué à renforcer les efforts menés pour développer le tourisme durable en Polynésie française. Le GIE Tahiti Tourisme continuera, à travers ses missions, à se diriger vers cet objectif.

Teva JANICAUD

Directeur du GIE Tahiti Tourisme



I) Introduction

1) Qu'est-ce que le tourisme durable ?

De plus en plus de touristes recherchent des espaces naturels abritant une biodiversité importante, synonymes de découverte et d'aventure. Cependant, l'empreinte environnementale croissante du tourisme est difficile à concilier avec la sauvegarde de ces milieux naturels. L'ensemble des acteurs concernés (touristes, gestionnaires et professionnels du tourisme, gouvernements et investisseurs) ont naturellement intérêt à se tourner vers une exploitation durable des ressources. En effet, nombreux sont les touristes qui ne retourneront pas vers les destinations polluées et dégradées. La raison d'être du tourisme repose ainsi sur les richesses de son territoire et notamment sa biodiversité.

Le tourisme durable décrit généralement toutes les formes de tourisme qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer. Il incite donc à la conservation de la biodiversité tout en fournissant des bénéfices à l'économie locale et nationale.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le « *développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants.* »

Si le tourisme durable semble être davantage une idéologie qu'un véritable plan d'action structuré, il existe cependant de nombreux critères bien définis pour se conformer à un tourisme dit durable (www.sustainabletourismcriteria.org). Par exemple, dans le cadre d'une activité touristique, l'effectivité d'une gestion durable peut être obtenue et démontrée en formant le personnel aux bonnes pratiques environnementales, en veillant à la satisfaction du client ou en concevant des bâtiments adaptés aux matériaux et principes de construction durables...

Des initiatives de promotion et de développement du tourisme durable sont aujourd'hui menées dans de nombreux pays du monde à travers des programmes de labellisation, de diffusion d'information et de valorisation du patrimoine. Ils contribuent à transformer le concept du tourisme durable en une vaste série de mesures adaptées aux contextes locaux et visant à une meilleure gestion des espaces naturels et des activités qui s'y déroulent.



2) Objectifs et composantes du projet

L'économie de la plupart des îles du Pacifique Sud repose en grande partie sur le tourisme. L'activité touristique exerce des pressions importantes sur les sites où elle évolue, principalement sur le milieu marin et en particulier sur les écosystèmes récifaux. Les pressions anthropiques n'ont cessé d'augmenter depuis une trentaine d'années, surtout sur les zones littorales qui sont les plus habitées, entraînant des problèmes de pollution et d'occupation des sols. La dimension restreinte de ces îles et leur relatif isolement donnent une importance fondamentale à l'exploitation efficace des ressources.

Le visage du littoral insulaire connaît de profonds bouleversements suite aux creusements de chenaux, aux créations de lagunes et de plages artificielles, à l'implantation de jardins coralliens par transplantation de coraux, à la construction de bungalows sur l'eau, de pontons, de jetées, d'îlots artificiels... A ces modifications anthropiques côtières, s'ajoutent la consommation de l'eau et de l'énergie, la production de déchets et le rejet des eaux usées.

Les impacts du tourisme sur l'environnement sont également liés aux activités de loisir qui sont essentiellement tournées vers le lagon et qui peuvent engendrer des conséquences négatives sur l'état des récifs. Les perturbations les plus récurrentes sont les suivantes : les transports maritimes touristiques, le piétinement des récifs frangeants, l'ancrage de bateaux et l'impact des plongeurs.

Au niveau national, ce projet s'inscrit dans le programme d'actions de la Stratégie Nationale de Développement Durable définie par le Gouvernement en 2003 : « *Il < le Gouvernement > s'attachera à ce qu'une priorité particulière soit accordée à la prise en compte de l'environnement dans les secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'énergie, de la recherche et du tourisme* ».

Au niveau international, le tourisme durable a fait l'objet d'études par la commission des Nations

Unies pour le développement durable en 2001 dans le cadre de l'Année internationale de l'écotourisme (2002). Ce sujet figure parmi les priorités de la Commission pour 2012 et 2013. La promotion du tourisme durable est également une priorité pour l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Enfin, ce projet répond à l'objectif global du PROE (Programme Régional Océanien de l'Environnement) de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable.

Les points forts et les caractéristiques de ce projet sont les suivants :

- La création d'un guide sur le tourisme durable adapté à la Polynésie française. Il incite les entreprises d'hébergement touristique à s'engager dans la démarche du tourisme durable et propose des conseils pratiques pour la mise en place de démarches éco-citoyennes et de demandes de labellisation.
- La création d'un guide axé sur la protection du milieu marin, destiné aux prestataires touristiques et en particulier aux prestataires des activités nautiques.
- La formation des prestataires touristiques lagonaires au respect de l'environnement marin sur les îles les plus touristiques que sont Bora Bora, Tahiti et Moorea et à Fakarava, classée récemment Réserve de Biosphère par l'UNESCO.
- La participation au Salon du tourisme (septembre 2009) rassemblant des acteurs locaux (GIE Tahiti Tourisme, Ministère en charge du tourisme, Ministère en charge de la Santé et du Développement Durable, représentants de grands hôtels et des pensions de famille, prestataires des activités nautiques) pour sensibiliser davantage et donner une impulsion au tourisme durable en Polynésie française et dans le Pacifique.

II) Tourisme nautique et protection du milieu marin

1) Création d'un guide pour les prestataires d'activités

Au niveau mondial, certaines compagnies sollicitant le plus les activités touristiques (tours opérateurs, hôtels, compagnies de croisière) montrent une préférence croissante pour les prestataires ayant adopté de bonnes pratiques environnementales. La mise en place d'une démarche éco-citoyenne au sein de ces structures peut donc se traduire, non seulement par une protection du milieu naturel plus efficace, mais également par le développement économique des entreprises concernées.



Ce guide synthétise les recommandations et initiatives applicables au niveau local et international dans l'optique d'un tourisme marin durable et responsable. Il se veut un outil pratique à

l'intention d'une part, des prestataires touristiques pour leur proposer une ligne de conduite environnementale, et d'autre part, aux compagnies qui les sollicitent pour leur fournir les critères de qualité environnementale qu'ils recherchent dans ces activités.

Pour les activités principales liées à la récréation marine, sont détaillés des exemples d'éco-gestes à appliquer, des questionnements sur certaines pratiques, des rappels de la réglementation locale ou encore des contacts utiles pour la recherche d'informations complémentaires sur les sujets abordés.



Ce guide, imprimé en deux mille exemplaires, est distribué aux prestataires touristiques et aux acteurs de l'environnement en Polynésie française. Il est ainsi donné à l'occasion de séances de formation, de journées évènementielles ou de visites dans les centres d'activités et institutions.

Ce guide s'inspire des travaux réalisés sur le tourisme nautique au niveau international et de

l'expérience des prestataires touristiques en Polynésie française. Il a été réalisé à partir d'ouvrages et de publications traitant de l'influence sur l'environnement de plusieurs types d'activités :

- Le nautisme

Les éco-gestes du plaisancier. 2008. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. www.developpement-durable.gouv.fr

Nautisme et Environnement. Etat des lieux et recommandations. Impact de la pratique du nautisme. 2007. Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques.

- Le nourrissage d'animaux marins

Effects of fish feeding by snorkellers on the density and size distribution of fishes in a Mediterranean marine protected area. Milazzo M., Badalamenti F., Fernandez T.V., Chemello R., 2005. *Marine Biology* 146. 1213 – 1222.

Feeding wildlife as a tourism attraction: a review of issues and impacts. Orams M. B., 2002. *Tourism Management* 23. 281 -293.

Les raies pastenagues de Moorea. Eléments de biologie et d'écologie. PETIT M., 2008.

- La plongée sous-marine

Charte Internationale du Plongeur Responsable. Longitude 181 Nature. www.longitude181.org

L'environnement et la plongée. Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins. Comité Bretagne – Pays de la Loire.

- L'approche et l'observation des mammifères marins

Charte pour une approche et une observation responsable des baleines à bosse. Ile de La Réunion.

Code de bonne conduite pour l'observation des cétacés. Parc National de Port-Cros, 2001.

Guide régional pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique. IFAW, 2009.

- Le tourisme en milieu marin (ouvrages génériques)

A practical guide to good practice. Managing environmental impacts in the marine recreation sector. The Center for Environmental Leadership in business / The Coral Reef Alliance / Tour Operators Initiative.

Gestes éco-citoyens. SOS Grand Bleu. www.sosgrandbleu.asso.fr

Guide des loisirs nautiques. Sécurité/Environnement. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. ADEME. 2009. www.japprendsclamer.fr

Guide pratique. Ecogestes Méditerranée. 2009 www.ecogestes.com

Marine tourism impacts and their management on the Great Barrier Reef. CRC Reef Research Center. Technical Report N°46. Harriott VJ. 2002.

Sustainable Coastal Tourism Handbook for the Philippines. HUTTCHE C. M., WHITE A. T., FLORES M. M. M., 2002. United States Agency for International Development.

2) Rencontre et formation des acteurs

Formations réalisées

| Île concernée | Date de formation | Lieu de formation |
|---------------|-------------------|---|
| Bora Bora | 9 décembre 2009 | InterContinental BoraBora Le moana Resort |
| Fakarava | 16 août 2010 | Mairie de Fakarava |
| Tahiti | 2 août 2010 | Service de la Jeunesse et des Sports |
| Moorea | 29 mars 2010 | InterContinental Moorea Resort and Spa |



Objectifs

Les formations de prestataires d'activités réalisées dans le cadre de la promotion du tourisme durable en Polynésie française avaient pour objectifs principaux :

- **L'apport de connaissances, d'outils pratiques et d'éléments clés directement applicables par les prestataires dans le cadre de leur activité.** En adaptant les éléments fournis aux diverses catégories d'utilisateurs rencontrés (clubs de plongée, excursions lagunaires, centres de pêche sportive,...), l'objectif était d'avoir une diffusion large mais également de ne pas marginaliser tel ou tel secteur d'activité.

- **La sensibilisation des prestataires aux problèmes environnementaux** rencontrés par le milieu marin en Polynésie française et les enjeux que peuvent représenter le **tourisme durable** pour l'économie et l'environnement polynésiens. Les prestataires appréhendent ainsi les bénéfices que peuvent représenter la mise en place d'activités éco-touristiques.
- **Le recueil des observations et remarques prononcées par les prestataires** concernant les problèmes rencontrés dans l'exercice de leur activité ou liés à des thématiques environnementales plus générales. Le but est d'identifier les contraintes majeures à la mise en place d'un véritable tourisme durable, d'effectuer un retour auprès des institutions ou services concernés et éventuellement d'impulser de nouvelles initiatives pour répondre à ces contraintes.

Déroulement

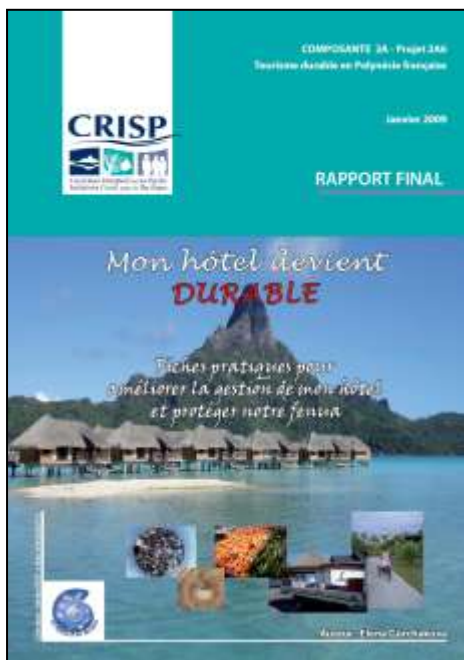
Quatre journées de formation ont été organisées et réparties sur les îles de Bora Bora, Fakarava, Moorea et Tahiti. Ces journées étaient divisées en deux sessions identiques d'une durée de 2h30, à 9h et 14h. Elles étaient animées par Matthieu PETIT (association Te mana o te moana) et Christophe CICCULO (Service de la Jeunesse et des Sports de Polynésie française) à Tahiti et Moorea.



III) Pratiques éco-citoyennes pour les structures d'hébergement

1) Création d'un guide pour les hôtels et pensions de famille

Ce guide s'appuie essentiellement sur le guide « Making small hotels and Resorts Environmentally sustainable : a simple checklist for Fiji Operators » réalisé en 2003 dans le cadre du projet « Fiji Integrated Coastal Management Project ». Ce projet de promotion du tourisme durable réalisé aux Fidji avait pour objectif de permettre aux hôteliers de faire les premiers pas dans la gestion environnementale de leur hôtel.



Ce guide reprend donc les principaux éléments du projet réalisé aux Fidji en s'adaptant au contexte polynésien même s'il s'adresse, d'une manière générale, à toutes les structures hôtelières situées dans les zones tropicales.

Le guide se compose de fiches pratiques qui reprennent plusieurs volets de la démarche

environnementale et qui couvrent les 8 sujets suivants :

- 1) Économie d'énergie
- 2) Économie d'eau
- 3) Gestion des déchets
- 4) Réduction des pollutions
- 5) Choix des fournisseurs
- 6) Sensibilisation des employés et des clients
- 7) Soutien aux actions de la conservation de la nature et à la communauté locale
- 8) Réglementation et éco-labels

Dans chaque fiche, les actions sont réparties, soit par type d'utilisation (par exemple, « l'éclairage, la climatisation etc. » pour la fiche d'économie d'énergie) soit par lieu d'utilisation (par exemple, « la salle de bains », « le jardin », « la piscine » pour la fiche d'économie d'eau). La plupart des mesures proposées sont simples à mettre en place et très efficaces.

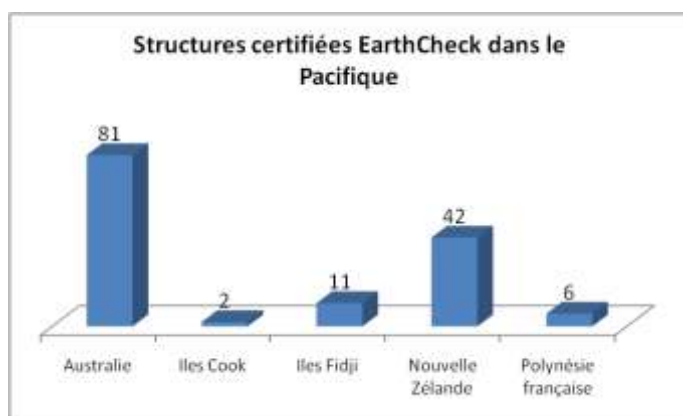
L'objectif de ce guide est d'être un outil pratique pour la gestion durable des structures d'hébergements et de profiter directement aux utilisateurs de ce guide en leur permettant : de réaliser des économies, d'améliorer le cadre de vie proposé à leurs clients, de développer un plan de gestion durable adapté à leur hôtel ou pension, de structurer leur démarche et au final de viser une certification internationale pour le tourisme durable.



2) Exemple de labellisation de tourisme durable : EarthCheck

La labellisation des structures d'hébergement est l'un des outils disponibles pour valoriser la démarche environnementale menée au sein de ces structures et se positionner face à la concurrence locale. En effet, le label certifie la qualité d'un hébergement selon des chartes de qualité. Rejoindre une marque ou un label est donc une garantie supplémentaire de répondre aux critères de confort et d'équipement souhaités par le client. Le label permet également d'adapter le plus rapidement possible ses produits aux besoins de la demande.

Les labels tourisme durable existants sont nombreux (plus de 30 écolabels référencés pour la seule France métropolitaine dont l'Eco-label européen ou La clef verte par exemple). En Polynésie française, ils sont encore peu représentés. EarthCheck (anciennement Green Globe) est le label tourisme durable le mieux « implanté » en Polynésie française avec 6 structures d'hébergement certifiées.



EarthCheck est un outil de la compagnie australienne EC3 mesurant et labellisant les résultats environnementaux des organismes demandeurs. Ceci est fait à travers une variété de secteurs, y compris la consommation d'énergie, de production de rebuts et la conservation des ressources. L'objectif est de permettre aux

professionnels du tourisme de mettre en place des stratégies de développement durable global efficaces en s'appuyant sur des recherches techniques et un réseau d'experts. Les objectifs principaux sont la limitation de l'impact environnemental et l'attraction d'une clientèle de plus en plus sensible à l'environnement. 700 membres sont déjà certifiés au niveau mondial dont 142 dans le Pacifique.

Membres certifiés en Polynésie française

| |
|--|
| Hotel Maitai Polynesia |
| InterContinental Bora Bora Le Moana Resort |
| InterContinental Bora Bora Resort & Thalasso Spa |
| InterContinental Moorea Resort and Spa |
| InterContinental Tahiti Resort |
| Manihi Pearl Beach Resort |

L'hôtel InterContinental Moorea Resort and Spa fait figure de pionnier en la matière puisqu'il a été le premier hôtel en Polynésie française à initier la mise en œuvre d'un plan de gestion durable (dès 2004) incluant entre autres une meilleure gestion des ressources ou une sensibilisation du personnel et des clients. Soutenu dans cette démarche par l'association Te mana o te moana, l'hôtel s'est dirigé vers cette labellisation afin de répondre aux exigences internationales en matière de tourisme durable.

Cinq ans après le début de ses démarches, cet hôtel est ainsi devenu la seule « EarthCheck Certified Silver company » de Polynésie française avec l'hôtel Maitai Polynesia.

IV) Perspectives

1) Synthèse de la rencontre avec les acteurs

Dans l'ensemble, les prestataires présents ont montré leur implication dans le respect de l'environnement marin au sein duquel ils exercent. Ils pratiquent souvent de nombreux gestes éco-citoyens et sont prêts à rechercher des solutions pratiques pour mettre en place ceux qui leur font défaut. Le plus souvent, c'est l'expérience accumulée sur le terrain qui a favorisé cette mise en place de gestes éco-citoyens.

Les paragraphes suivants détaillent par thématique les observations et remarques énoncées par les prestataires lors des séances de formation.

Gestion des déchets :

A Tahiti, la gestion des déchets par les prestataires semble facilitée par une bonne répartition et disponibilité des points d'apport volontaire (PAV) sur le pourtour de l'île. En revanche, ceux-ci dénoncent un manque cruel de bornes à verre et huiles usagées sur la façade Sud de l'île de Moorea et d'une manière plus générale au niveau des principaux atolls de Polynésie française. A Bora Bora et Moorea, Les prestataires souhaiteraient que la commune informe davantage les usagers sur l'avancement des efforts de collecte, de tri et de recyclage des déchets. A Moorea, les problèmes constatés sont par exemple la suppression inexplicite de certaines bornes à verre et le ramassage irrégulier au niveau de celles-ci. A Bora Bora, certains comportements abusifs (déversement de poubelles entières de déchets par certaines embarcations) sont constatés à l'occasion de grands évènements populaires (courses de pirogue par exemple). A Fakarava, des PAV sont disponibles mais le devenir et l'acheminement des déchets produits sur les atolls restent l'un des

principaux problèmes environnementaux auquel les communes essaient de répondre mais qui implique de fortes contraintes logistiques et budgétaires.

Globalement, les prestataires préconisent la mise en place de ramassages réguliers de déchets dans le lagon, en insistant sur le fait que la grande majorité des déchets produits ne proviennent pas de leur activité touristique mais des bassins versants ou d'acteurs du lagon non sensibilisés. A Tahiti, les prestataires regrettent qu'aucune commune n'envoie de personnel pour ramasser les déchets lagonaires et que seules des associations/bénévoles en prennent l'initiative. Ils indiquent enfin que le moment idéal pour de tels ramassages se situe après de fortes pluies, période à laquelle beaucoup de macro-déchets sont déversés dans les baies et embouchures par les bassins versants. La commune de Fakarava met déjà en place de tels ramassages grâce à la mise en place d'une brigade d'« agents verts » en contrats CPIA (convention pour l'insertion par l'activité). Il est cependant demandé une plus grande implication des usagers de bord de mer comme les pensions de famille pour la mise en place de ramassages sur tout le littoral.

Enfin, certains prestataires évoquent la possibilité de renforcer la réglementation dans ce domaine avec la mise en place d'amendes ou de pénalités pour les personnes surprises à polluer.

Mouillage et navigation :

Les prestataires touristiques interrogés sont dans tous les cas conscients de la volonté du Pays et des communes de structurer les zones de mouillage lagonaires. Les efforts réalisés dans le cadre de la pose de mouillages écologiques notamment à Moorea et Tahiti ont trouvé un écho favorable auprès de cette catégorie d'usagers. Enfin, Moorea semble faire figure de référence dans ce domaine, les prestataires de Bora Bora et Tahiti y faisant allusion systématiquement au cours de la formation.

Les prestataires disent utiliser régulièrement les mouillages écologiques mais soulignent malgré tout quelques problèmes mineurs mais récurrents.

A Moorea, les problèmes de mouillage demeurent au niveau de la zone de nourrissage des raies pastenagues appelée « Banc de sable ». Cette zone très fréquentée n'est munie que de deux mouillages écologiques. Les prestataires proposent de relier une grande chaîne à cette bouée de mouillage pour y ancrer plusieurs bateaux. Les prestataires signalent également la dégradation ou la disparition de certaines balises de navigation et bouées de mouillage (site de plongée du Tiki, chenal de navigation à Papetoai) et insistent sur l'importance de les remplacer.

A Tahiti, il semble urgent de se pencher sur une réorganisation des mouillages et la mise en place d'accords entre les différents partenaires en raison notamment des fortes dégradations constatées sur la pente externe et engendrées par le passage récent du cyclone Oli (février 2010). Les prestataires de Tahiti et Bora Bora aimeraient notamment suivre l'exemple de Moorea en généralisant la pose de mouillages écologiques dans les zones lagunaires.

A Fakarava, les prestataires interrogés ne ressentent pas un véritable besoin concernant la pose de mouillages écologiques. La majorité des sorties plongée s'effectue en dérive, le bateau ne mouillant pas et disposant d'un pilote pour aller récupérer les plongeurs. Les autres activités sont dispersées au niveau géographique et peu concentrées en fréquence et en nombre.

D'une manière générale, les prestataires de Moorea, Tahiti et Bora Bora dénoncent la vitesse excessive des embarcations sur le lagon qui excède systématiquement celle prescrite par la réglementation. Ils évoquent également des conflits d'usage avec les « kite-surfeurs » qui constituent selon eux un réel problème de part leur densité sur certaines zones très touristiques et de part leur vitesse excessive potentiellement génératrice

d'accidents (et en total désaccord avec la réglementation existant pour les embarcations à moteur).

Ainsi, tous les prestataires interrogés, sans exception, sont favorables à la mise en place d'une police lagunaire pour gérer et surveiller l'utilisation des mouillages existants ainsi que pour faire appliquer la réglementation concernant la navigation lagunaire.

Entretien du bateau :

Peu de prestataires ont réagi à cette thématique. Les produits d'entretien écologique sont peu connus et utilisés et peu de gestes éco-citoyens sont naturellement pratiqués par les prestataires. Ceux-ci mettent en avant le peu de visibilité au niveau des produits bio qui demeurent de plus trop chers pour une utilisation régulière. L'entretien de leurs embarcations représentant une part importante de leur budget de fonctionnement, ils souhaitent demander prochainement au gouvernement de Polynésie française la détaxe de leur carburant. Parmi les idées évoquées, on peut également citer le versement de subventions pour encourager les prestataires à acheter et utiliser des produits bio ou encore une réglementation visant à interdire l'usage de peintures anti-salissures (« antifouling »).

A Fakarava cependant, la plupart des embarcations sont munies d'installations « tavriraapoti » pour sortir les bateaux de l'eau après utilisation. L'entretien des coques est donc peu fréquent et se fait essentiellement par brossage, les peintures antifouling étant extrêmement peu utilisées notamment en raison de leur coût.

Plongée sous-marine et randonnée aquatique :

Les gestes éco-citoyens à effectuer en plongée ou « snorkelling » et évoqués lors des formations sont déjà utilisés de manière régulière par les clubs de plongée et autres centres d'activités subaquatiques. L'expérience acquise par les prestataires polynésiens a permis la mise en place naturelle

d'une auto-gestion de l'activité (organisation en fonction des niveaux des plongeurs, accords avec les autres centres pour éviter la sur fréquentation de certains sites...). Parmi les mesures environnementales proposées, la mise en jachère des sites trop fréquentés est celle qui semble la moins applicable dans le contexte local. Les raisons évoquées sont un nombre de sites de plongée déjà réduit et la difficulté de prospecter (coût et temps) pour en identifier de nouveaux.

Les débats ont en revanche été nombreux sur l'un des aspects phares de la plongée en Polynésie : le « feeding ». Cette activité est mise en cause de part sa justification et son intérêt au niveau touristique et commercial. Les avis sont nombreux et vont de l'interdiction totale à une généralisation à plus grande échelle. La grande majorité des prestataires préconise l'attraction des poissons (raies, requins,...) par l'odeur de la nourriture mais sans les nourrir.

Les observations des prestataires concernant un éventuel impact environnemental de l'activité sont une augmentation du nombre de requins pointe noire (*Carcharinus melanopterus*) sur certaines zones (au moins 33 individus identifiés par les prestataires sur la zone du Banc de sable à Moorea). Selon certains, cette augmentation pourrait être un indice de dérive problématique de l'activité se conjuguant avec une augmentation des risques inhérents à celle-ci. Certains requins montreraient également une nette modification comportementale se traduisant par une familiarité croissante vis-à-vis des touristes, pouvant aller dans certains cas jusqu'au contact.

Sur le terrain, il est constaté et reconnu par les prestataires que peu voire aucun contrôle n'est effectué sur les pratiques et activités exercées par les plongeurs. Ainsi, malgré l'arrêté du 28 avril 2006 interdisant le nourrissage des requins dans le lagon et dans un rayon de 1 kilomètre autour des passes, des infractions semblent fréquemment commises, reconnues et banalisées par certains prestataires de plongée et de randonnée aquatique.

A titre de remarque, les prestataires ont également noté que les expérimentations menées sur les requins pointe noire dans le cadre du programme de recherche réalisé par le CRIOBE à Moorea (centre CNRS – EPHE) semblaient avoir une incidence sur la santé des individus. Ainsi, les requins munis d'émetteurs semblaient plus maigres et avoir des difficultés à nager. Les prestataires ont également signalé une diminution importante du nombre de raies et requins présents sur les zones de « feeding » dans les jours qui ont suivi le passage du cyclone Oli.

Les préconisations des prestataires concernant la plongée, la randonnée aquatique et le « feeding » sont assez peu nombreuses : le port de gilets de sauvetage devrait être systématique pour les randonneurs aquatiques (comme prévu par la réglementation), le port de gants ne devrait pas être encouragé par les moniteurs de plongée pour dissuader les plongeurs de toucher ou s'accrocher au récif et à sa faune. Enfin, une application de la réglementation serait indispensable pour limiter les excès de l'activité de « feeding ».

Pêche et zones protégées :

A Moorea, les prestataires dénoncent systématiquement un fort braconnage au sein des aires marines protégées. Ils évoquent la disparition récente de certains stocks de poissons (plus de tarpons des sables (*Polydactylus sexfilis*), de poissons vaches (*Lactoria cornuta*) dans le lagon, plus de dorades tropicales (*Monotaxis grandoculis*) sur la pente externe). Un prestataire de plongée évoque la disparition de nombreux napoléons (*Cheilinus undulatus*) sur la pente externe de Tetiaroa. Devant ce pillage constaté des ressources, les prestataires souhaitent voir mise en place une police du lagon pour surveiller la pêche des espèces réglementées ainsi qu'une interdiction et une application de la pêche de nuit.

La pertinence du Plan de Gestion de l'Espace Maritime de Moorea est parfois remise en cause, certains prestataires argumentant pour une

rotation des zones protégées tous les cinq à dix ans alors que d'autres pensent que tous les efforts de protection seront anéantis en l'espace de quelques mois si cette mesure est prise.

La situation à Fakarava est relativement préoccupante avec une méconnaissance assez évidente du Plan de Gestion de l'Espace Maritime et des réglementations sur les espèces protégées. Cette absence d'information engendre de nombreux aspects négatifs :

- Une confusion systématique entre le PGEM et la Réserve de Biosphère de l'UNESCO. Le premier est assimilé à une structure française mal comprise et peu utile alors que la seconde est assimilée à une mesure de gestion internationale fortement valorisante pour le tourisme et peu contraignante au niveau environnemental.
- Une incompréhension des bases et règles fondamentales du PGEM telles que le zonage des espaces réglementés. A titre d'exemple, il a été proposé de supprimer les balises jaunes de délimitation des aires marines protégées en raison de l'absence d'information sur leur utilité.
- Un manque crucial d'aide dans la mise en place d'actions de développement et de suivi du PGEM de Fakarava. Les personnes interrogées souhaitent structurer le PGEM et en faire un outil applicable et valorisable sur le terrain mais ne savent pas dans quelle direction aller. Ils regrettent le manque d'implication des personnes en charge du PGEM et la divergence des avis et conseils donnés par les différents services administratifs. Elles souhaitent une véritable formation spécifique pour l'ensemble des usagers du lagon.

« Dolphin and whale watching » :

Les remarques et observations réalisées par les prestataires à propos de cette thématique ont été les plus nombreuses sur l'ensemble des séances de

formation à l'exception de Fakarava où cette activité n'existe pas. Cette activité est donc au cœur des débats et souffre actuellement d'un manque cruel d'encadrement et de formation. Les baleines sont considérées comme une ressource commerciale et touristique majeure par les professionnels et ceux-ci mettent en avant les nombreuses contraintes qu'ils rencontrent au niveau de la pratique, de la gestion et de l'organisation de leur activité.

Selon l'ensemble des prestataires interrogés, la priorité doit être donnée à la mise en place d'une police lagunaire et océanique, seule susceptible de faire appliquer la réglementation. Une augmentation du nombre de comportements irresponsables de la part des particuliers est en effet signalée. Ce non-respect de la réglementation se traduit généralement par une prise de risque inconsidérée et une distance à l'animal trop faible. Les témoignages de certains prestataires font état de situations abusives et extrêmement dangereuses notamment à Tahiti: conducteurs de scooters des mers tentant de grimper sur le dos des baleines avec leur engin, baleines entourées de plus de 12 bateaux et de 8 jet-ski avec de nombreux baigneurs dans l'eau,...

Les prestataires demandent ainsi une présence des autorités sur l'eau et des contrôles accrus afin notamment d'éviter les accidents. Les prestataires de Tahiti ont remarqué la présence de gendarmes sur site à de nombreuses occasions mais les comportements irrespectueux vis-à-vis des animaux et les grosses infractions à la réglementation continueraient en leur présence sans qu'aucune verbalisation ne soit distribuée. Ils constatent également qu'en cas d'infraction avérée, il n'y a pas de saisie du matériel ou du bateau et que l'affaire est généralement classée sans suite.

Les prestataires regrettent et ne comprennent pas que la campagne de formation et de labellisation des professionnels du « whale watching » qui devait être mise en place par la Direction de l'Environnement de Polynésie française en 2009 ait

été annulée et non reportée. Les prestataires restent actuellement demandeurs de cette formation.

Autre point important selon les prestataires, la refonte d'une partie de la réglementation concernant les règles d'approche. La Polynésie française est un endroit unique au monde et privilégié pour ses possibilités de mise à l'eau avec les baleines (conditions météorologiques et maritimes idéales, visibilité, comportement des baleines,...). Or, la réglementation existante est inadaptée à la mise à l'eau des nageurs car elle se base sur la réglementation appliquée dans d'autres pays qui ne sont pas dans cette situation. Toujours selon les prestataires, il faut tirer parti de cette situation unique au monde pour en faire un atout au niveau touristique, mais en gardant à l'esprit les règles élémentaires d'approche et de sécurité. Ainsi, certains prestataires sont dénoncés pour promettre systématiquement l'immersion avec les baleines à leurs clients et pour prendre des risques inconsidérés afin d'assurer cette prestation à chaque sortie.

Enfin, certains professionnels se plaignent d'un nombre trop élevé de prestataires « baleines » avec un non respect de l'obtention de l'autorisation administrative délivrée par la Direction de l'Environnement en cas d'approche commerciale (arrêté du 13 mai 2002). Les clubs de plongée diversifient leurs activités et proposent ce genre d'excursions, de nombreux pêcheurs ou propriétaires de bateaux de type « poti marara » organisent du transport de passagers à objectif touristique et des prestataires changent parfois d'île pour avoir de meilleures chances d'observation. Devant ces risques croissants de conflits entre usagers, les prestataires demandent une limitation du nombre de prestataires baleines, une séparation législative et matérielle entre les professionnels et les particuliers et une augmentation du nombre de contrôles notamment concernant le nombre de bateaux présents autour des baleines et le nombre de passagers présent par bateau.

L'impact de l'activité sur les baleines à bosse est encore peu évident mais selon les observations et témoignages recueillis lors des séances de formation, de légères modifications comportementales sont d'ores et déjà apparues : des baleineaux de plus en plus joueurs qui viennent parfois au contact avec les baigneurs, une arrivée plus tardive des baleines et un départ plus tôt dans la saison ou encore une plus grande facilité d'approche au fur et à mesure des saisons.

Organisation des activités lagunaires :

Les prestataires interrogés souhaitent structurer un réseau de prestataires cohérent et fonctionnel qui puisse s'exprimer et faire valoir ses droits et besoins auprès notamment des institutions territoriales. L'idée d'associations lagunaires a été évoquée mais le préambule à de telles actions serait la mise à l'écrit des pratiques de chacun pour une harmonisation intra et inter-prestataires.

Des formations de guide sur le patrimoine culturel et naturel des îles concernées seraient un atout pour le développement d'activités éco-touristiques et la sensibilisation et l'éducation des touristes.

Enfin, une sensibilisation accrue des touristes au respect de l'environnement pourrait représenter une forte contribution à la limitation de l'impact du tourisme sur les récifs coralliens. Pour cela les prestataires préconisent une sensibilisation dans les aéroports, zones portuaires, plages publiques (dépliants, télévision) et au sein des structures d'hébergement.

2) Présentation et évaluation des résultats du projet

Le guide « Tourisme nautique et protection du milieu marin en Polynésie française » a été imprimé en 2100 exemplaires et est actuellement en cours de diffusion auprès des prestataires touristiques, des services territoriaux et des personnes intéressées. Jusqu'à présent, la diffusion de ces guides s'est effectuée via la participation à des journées événementielles (Salon du tourisme, Tahiti Pearl Regatta, Moorea Sailing Rendez vous), par des distributions lors des formations de prestataires et grâce à des structures ayant accepté de jouer le rôle de relais (Service de la pêche, Service de la Jeunesse et des Sports, GIE Tahiti Tourisme, CRIOBE, association Réserve de Biosphère de Fakarava, commune de Fakarava).

Le guide « Mon hôtel devient durable » a été diffusé par courrier électronique et envoyé à 49 structures hôtelières réparties sur 13 îles ainsi qu'à 131 pensions de familles réparties sur 25 îles. A ce jour, 16 réponses de la part des destinataires (via courrier électronique ou appel téléphonique) ont



été répertoriées.

Les deux guides sont également disponibles en téléchargement sur le site web de l'association Te mana o te moana www.temanaotemoana.org.

La participation au Salon du Tourisme le 25 septembre 2009 avait notamment mis en évidence une forte demande des prestataires touristiques

pour le type de supports d'information réalisés dans le cadre de ce projet. Les deux guides sur le tourisme durable avaient ainsi suscité beaucoup d'intérêt auprès des intervenants sollicités pour la relecture.

Les formations destinées aux prestataires touristiques ont eu un impact variable en fonction des îles concernées :

- **A Bora Bora**

Sur 35 prestataires d'activités conviés aux formations, 6 prestataires étaient présents soit un pourcentage de participation de 17,1%. Au total, 7 structures étaient représentées et 7 personnes sensibilisées.

- **A Fakarava**

Sur 8 prestataires d'activités conviés aux formations, 2 prestataires étaient présents soit un pourcentage de participation de 25%. Au total, 4 structures étaient représentées et 15 personnes sensibilisées dont une majorité d'employés communaux et d'étudiants.

- **A Moorea**

Sur 32 prestataires d'activités conviés aux formations, 10 prestataires étaient présents soit un pourcentage de participation de 31,3%. Au total, 19 structures étaient représentées et 28 personnes sensibilisées. Il est à noter le fort intérêt d'un prestataire en particulier qui a souhaité former la quasi-totalité de ses employés.

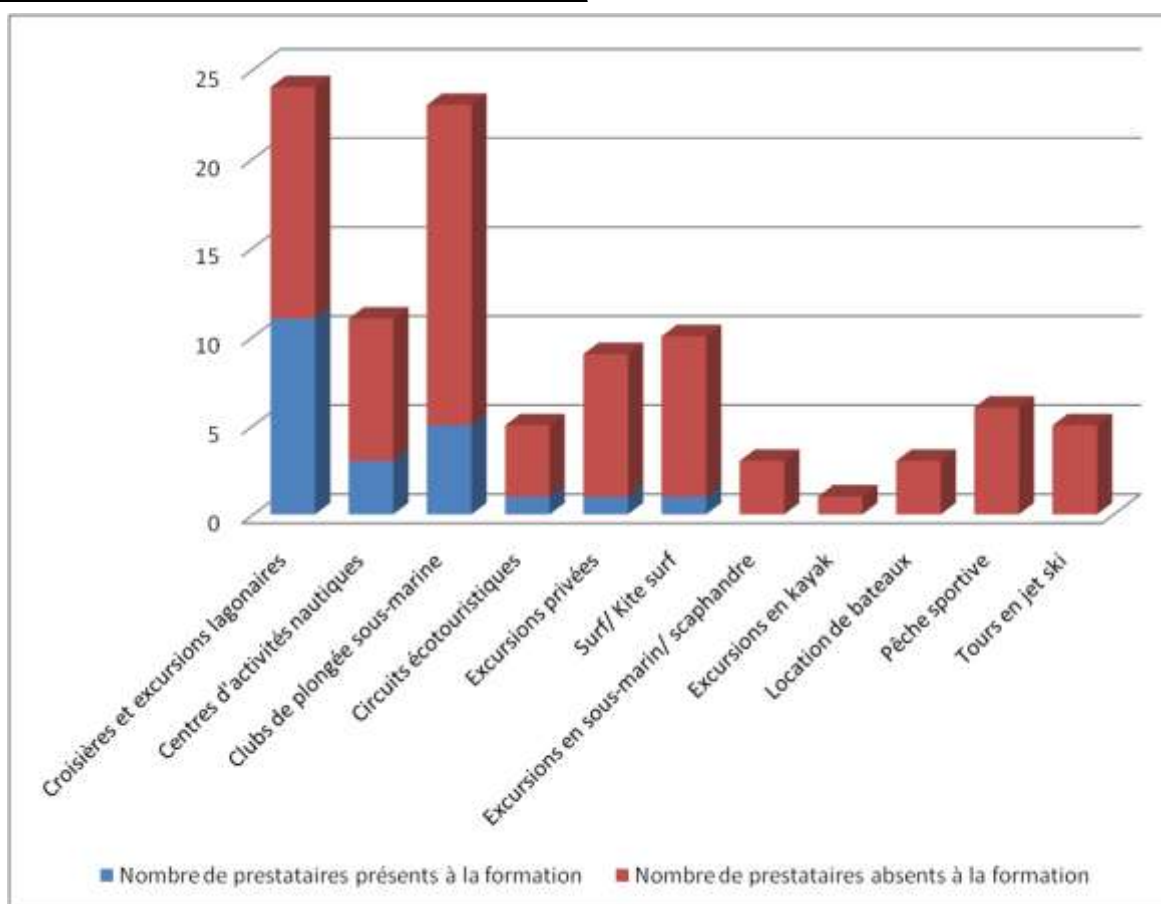
- **A Tahiti**

Sur 30 prestataires d'activités conviés aux formations, 4 prestataires étaient présents soit un pourcentage de participation de 13,3%. Au total, 8 structures étaient représentées et 9 personnes sensibilisées.



| Société de prestation touristique | Personne formée | Île |
|---|--------------------------|-----------|
| Aquatiki Diving | GIRONDEL Serge | Fakarava |
| Bathys Club Bora Bora | WROUBLEWSKY Nikita | Bora Bora |
| Bora Bora Voile | NAVARRO Laurent | Bora Bora |
| Cameraman Patenté | LAGANT Anthony | Moorea |
| | FAYADA Renaud | Moorea |
| Cata Manu | LAHARRAGUE Eric | Moorea |
| Centre d'activités Le Méridien | Claudine | Bora Bora |
| Coursetloisirnautique | WRIGHT Harold | Moorea |
| Easy Boat | FAYADAT Michel | Tahiti |
| Excursion Kariga | TEIKIOTIU Frédéric | Fakarava |
| InterContinental Bora Bora Thalasso spa | TORMEN Marion | Bora Bora |
| InterContinental Le Moana Resort | RICHARD Aude | Bora Bora |
| La Plage | EPAUD Isabelle | Bora Bora |
| Lakama Fly Kitesurf | BOURROUX David | Moorea |
| Mahana Tours | SOMMER Thierry | Moorea |
| | POMARE Axel | Moorea |
| | THILLIER Robert et Karen | Moorea |
| | TURINA Thom | Moorea |
| Moorea Boat Tours | DUTERTRE Heifara | Moorea |
| Moorea Deep Blue | DAMBRIN Jérôme | Moorea |
| Moorea Dolphin Center | DESMET Cristelle | Moorea |
| | TEMAURIORAA Nicky | Moorea |
| Ray Feeding | METGE Serge | Moorea |
| Tahiti Charter Island | BENACHOUR Yannick | Tahiti |
| Tahiti Iiti Diving | HERTRICH Lionel | Tahiti |
| Tahiti Iiti Tour and Surf | GAUVIN Patrick | Tahiti |
| Top Dive Moorea | BURAY Nicolas | Moorea |
| What to do on Moorea Tours | KELLEY Hiro | Moorea |

| Autres structures | Personne formée | Île |
|--|-----------------------|-----------------|
| Bora EcoFish | FAVRE Corentine | Bora Bora |
| CRIOBE | BOSSERELLE Pauline | Moorea |
| Etudiant | TEIKIOTIU Teononei | Fakarava |
| | TEIKIOTIU Tehau | Fakarava |
| | TEIHOTAATA Taohaere | Fakarava |
| | TEIHOTAATA Noa | Fakarava |
| | TEIHOTAATA Tino | Fakarava |
| Fédération Tahitienne de Surf | KLIMA Philippe | Tahiti |
| GIE Moorea Tourisme et Comité Tourisme | KELLEY Hiro | Moorea |
| Institut de la Jeunesse et des Sports de Polynésie Française | CICCULO Christophe | Moorea - Tahiti |
| Mairie de Fakarava | TEPEHU Jeanne | Fakarava |
| | TAUAROA Sirena | Fakarava |
| | TEIHOTAATA Delphine | Fakarava |
| | TEIHOTAATA Nelly | Fakarava |
| | TORIKI Hitirere | Fakarava |
| Mairie de Moorea | MOU Karen | Moorea |
| | TOROMONA Rudolph | Moorea |
| Particulier | ERHEL HATUUKLU Pascal | Moorea |
| | FOLITU Samuel | Moorea |
| | ALARY Elysée | Moorea |
| | TEIHOTAATA Elisabeth | Fakarava |
| | TEIHOTAATA Maiarii | Fakarava |
| Réserve de Biosphère Fakarava | TEIKIOTIU Frédéric | Fakarava |
| Service de la Pêche de Polynésie française | MONIER Christian | Moorea |
| Tahiti Eco Clams | TCHEPIDJIAN Benoît | Tahiti |
| Team Mata Are | PAOFAI Matahi | Tahiti |
| Te Mana O Te Moana | SORIA Magali | Moorea |
| | GOUIN Pierre | Moorea - Tahiti |
| | PRIAC Anne | Moorea |



Avec 20 sociétés présentes aux formations sur les 93 initialement démarchées (participation totale de 21,5%), la mobilisation des prestataires est globalement faible. Les sociétés de croisières et d'excursions lagunaires sont celles qui se sont montrées le plus intéressées par la thématique puisque 45,8 % d'entre elles étaient présentes lors des formations. En revanche, de nombreuses structures administratives et associatives ainsi que des particuliers se sont sentis concernés par les enjeux du tourisme durable.

Les bénéficiaires du projet sont donc multiples et plus nombreux que ceux initialement fixés. Cette diversité des structures sensibilisées pourra permettre une diffusion large des concepts et gestes éco-citoyens abordés durant les formations.

La mise à disposition de supports complémentaires aux formations (guides) permettra aux prestataires de s'appuyer sur des idées concrètes s'ils souhaitent développer leur démarche environnementale. Enfin, la distribution de diplômes pourra permettre de valoriser la participation des prestataires à ces formations auprès de leur clientèle.

Les voies à explorer pour renforcer l'effet et la pérennité du projet nous sont données par les commentaires et remarques des prestataires. Voici deux principaux exemples de projets aisément organisables et correspondants à une demande formulée par les prestataires :

- La mise en place de formations de guides de « whale watching » en accord avec les services administratifs concernés. Cette formation aurait pour but de donner des indications sur l'écologie des mammifères

marins présents en Polynésie française et de former les prestataires aux règles d'approche des cétacés et d'une manière générale à la réglementation existante. Ces formations seraient également l'occasion d'identifier des prestataires certifiés, de renforcer la structuration de l'activité, de répondre aux questions des prestataires et de prendre connaissance de leurs attentes. Elles permettraient aussi la collecte d'observations dans un protocole scientifique qui complètera les informations éparses recueillies depuis plus de 20 ans et non standardisées.

- L'organisation de réunions de concertation et de séances de formation pour relancer le suivi et la gestion du PGEM de Fakarava. Ces réunions de concertation devront réunir l'ensemble des services administratifs en charge du PGEM et les habitants de la commune de Fakarava pour une meilleure implication et sensibilisation de la communauté locale et pour une réorganisation du mode de gestion actuel.

Le facteur limitant la mise en place de tels projets sera essentiellement la faible implication des prestataires constatée lors des séances de formations mais qui est probablement due à une conjugaison de facteurs comme l'éloignement, le faible personnel disponible ou un fort taux de réservation pour leur activité.



V) Conclusion

Les étapes du projet de promotion du tourisme durable en Polynésie française incluaient notamment la réalisation et la distribution de guides d'information ainsi que la formation des prestataires lagonaires. Les concepts d'écotourisme, de gestes éco-citoyens et de respect des patrimoines naturels et culturels ont été diffusés par ces voies. Les formations ont permis d'appréhender l'état des connaissances des prestataires sur le tourisme durable, d'identifier leurs besoins et de mesurer leur implication dans le respect de l'environnement. Elles ont également permis de souligner certaines contraintes ou facteurs relativement problématiques (organisation de certaines activités, gestion ou respect des aires marines protégées).

Au vu de la participation globale des prestataires touristiques polynésiens, il apparaît aujourd'hui que le tourisme durable est un concept nouveau et peu mobilisateur dans le contexte local. Les efforts de diffusion des guides réalisés devront donc être poursuivis. Cependant, les prestataires présents aux formations ont tous montré un fort intérêt concernant les thématiques évoquées et, à travers leurs explications, ont montré une bonne connaissance et application générale des gestes éco-citoyens au sein de leur activité.

Si certains aspects liés aux activités touristiques comme l'organisation des mouillages répondent de façon globale aux besoins des prestataires et aux facteurs environnementaux, d'autres activités telles

que le « whale watching » semblent nécessiter une intervention urgente au niveau de la gestion et de l'organisation de l'activité. La promotion du tourisme durable et son application concrète pourront donc également passer par des formations ou projets complémentaires visant à structurer en amont certaines activités potentiellement écotouristiques.

Enfin, l'un des outils pour faire valoir et mieux faire connaître le tourisme durable est la promotion des labels écologiques qui garantissent un niveau de qualité environnementale des activités. Au stade des balbutiements en Polynésie française, la labellisation environnementale pourrait être un bon moyen de convaincre les prestataires des bénéfices économiques qui peuvent être engendrés par la pratique d'une activité touristique durable.



Interview

Temanava Tour :

Marona Atiu, un expert de l'excursion lagonaire

Depuis de très nombreuses années, Marona Atiu propose aux visiteurs de découvrir les splendeurs du plus beau lagon du monde. Natif de l'île, passionné par sa culture, son histoire et ses richesses, il offre des excursions inoubliables, accompagné de son inséparable 'ukulele.

Quelles activités proposées ont le plus de succès ?

Les sorties les plus demandées sont la demi-journée ou la journée « tour de l'île » et le « shark feeding ». J'emmène les visiteurs dans mon bateau et nous allons à la découverte du lagon. Je propose également, dans le cadre de la journée complète, un pique-nique sur le motu. J'ai particulièrement travaillé l'aménagement de celui-ci avec un trône en crâne de cachalot, reste d'un animal venu s'échouer sur le récif il y a quelques années, qui rencontre un véritable succès. Je propose également tous types de services sur mesure : mariage sur le motu, diner romantique, mā'a tahiti ou sorties en groupe.

Combien de sorties effectuées-tu par semaine ?

Ça dépend essentiellement du temps mais normalement je sors tous les jours sauf le dimanche. Il suffit de six personnes pour proposer une sortie et je peux en emmener jusqu'à douze personnes. C'est un bon nombre, ça me permet de parler à chacun et de bien expliquer l'histoire et les richesses de mon île. J'aime ce partage, expliquer les choses à nos visiteurs.

Comment as-tu décidé de monter cette activité ?

C'est une longue histoire, j'ai travaillé dans de nombreux hôtels, Maeva Beach, Chez Nono, etc. plagiste d'abord, puis j'ai commencé à faire des remplacements pour le « shark feeding », puis les excursions, ça me plaisait bien. J'ai ensuite rencontré quelqu'un avec qui je suis parti vivre pendant 5 ans à New-York avant de revenir sur mon île. Je me suis dit qu'il était temps de penser à l'avenir et de créer mon activité alors j'ai fabriqué



ma première grande pirogue et proposé mes services avec succès. Aujourd'hui, avec la crise que traverse le tourisme, c'est un peu plus difficile.

Comment organises-tu le « shark feeding » ?

Je respecte bien sûr les réglementations concernant les zones et les distances. Les personnes qui viennent avec moi s'alignent derrière une corde, s'accrochent à cette corde et peuvent ainsi observer les requins pendant que je les nourris. Ceux qui ne sont pas à l'aise restent dans le bateau.

Te mana o te moana :

Deux guides pratiques pour accompagner les prestataires d'activités nautiques et les hébergements sur la voie du développement durable

L'association « Te mana o te moana », créée en 2004, a pour objectif de protéger l'environnement marin en Polynésie française et sensibiliser le public à cette démarche à travers des activités de recherche, de conservation, de communication et d'éducation.

C'est donc tout naturellement que l'association a conçu deux guides pratiques des gestes éco responsables, l'un dédié au tourisme nautique et à la protection du milieu

marin en Polynésie française, l'autre consacré à l'hôtellerie. Le premier guide

édité à 2000 exemplaires a été distribué à l'ensemble des acteurs du secteur concerné, le second sera très bientôt disponible en téléchargement. Pratiques, simples et clairs, ces deux ouvrages permettent de faire le point sur l'impact de chaque activité sur la nature polynésienne et d'adopter par des gestes simples et logiques une gestion de son activité la plus respectueuse possible de notre environnement.



MOOREA - "Taaitiraa Huma no Moorea Maiao" Ils iront à Johannesburg



Huit jeunes de "Taaitiraa Huma no Moorea Maiao" gagnant du tournoi handisport dans leur ville officielle de la délégation tahitienne pour leur rendez-vous à Johannesburg.

notre correspondant
sinet Rey

Quatre garçons et quatre filles de l'association "Taaitiraa Huma no Moorea Maiao" assisteront à la finale de la coupe du monde de handisport (Afrique du Sud) pendant la première semaine de mai. Ce voyage exceptionnel a été rendu possible en premier lieu grâce à la FIFA dont l'un des vice-présidents est Reynald Temarii. Mais aussi pour avoir le groupe de joueurs de football vainqueur d'une compétition mise en place dans le Pays, programme spécifique a été mis en place par la FIFA et les personnes en situation handicapée. Trente deux pays ont été choisis sur les 208 pays membres de la FIFA, dont la Polynésie française. Ce programme consistait, au niveau local, à organiser un tournoi de football en partenariat avec la Fédération tahitienne des handisports.

Tournoi qui a rassemblé 160 jeunes en situation de handicap et permis de dégager l'équipe gagnante, à savoir Moorea. Elle se voit donc récompensée avec cette invitation pour un séjour d'une semaine en Afrique du Sud afin d'assister à la finale de la coupe du monde. "Il s'agit pour la FIFA d'offrir à ces jeunes un voyage pédagogique. Les jeunes de Moorea ont été sélectionnés, ils seront accompagnés d'un responsable de l'association Taaitiraa Huma no Moorea Maiao, un autre de la Fédération des handisports et de deux représentants de la Fédération tahitienne de football. Ils feront partie des trente deux équipes sélectionnées dans le monde pour ce déplacement" explique Reynald Temarii.

Une tenue officielle. Mardi matin, au centre Fare Moetini de Maatea, en présence de Malvina Marama, la présidente de l'association, Reynald Temarii au nom de la FIFA, accompagné de

Daphné Chavey représentante de l'APFF, est venu rencontrer ses jeunes pour leur remettre la tenue officielle de la délégation tahitienne.

L'occasion aussi pour la maison "Sony Monde", grand partenaire de la FIFA, représentée sur le territoire par Jacques Lill, directeur de "Total Vidéo", d'offrir à ces jeunes le kit "Siyakhona" pour immortaliser l'événement sportif certes, mais aussi ce voyage en Afrique du Sud qui les fera transiter par Auckland. Ce kit remis, signalons-le, à chacune des trente deux délégations invitées, est composé d'une caméra vidéo, de deux appareils photos et leurs accessoires, d'un ordinateur, d'un GPS, d'une imprimante photo et d'un DVD d'initiation à la photographie.

Jeudi, les journalistes en herbe de "Taaitiraa Huma no Moorea Maiao" recevront une formation sur l'utilisation de tout ce matériel par un technicien de la maison donatrice. ■



Jacques Lill de "Total Vidéo" est venue remettre aux jeunes, de la part de "Sony Monde" le kit "Siyakhona" composé d'une camera, de deux appareils photos, d'un ordi, d'une imprimante, etc.



Les prestataires en milieu lagonaire et océanique ont participé à cette "formation-conseils" chapeauté par le CRISP (Coral reef initiative pour le Pacifique).

MOOREA - Pour un tourisme durable

La plongée devient bio

De notre correspondant
Jeanne Rey

C'est d'actualité : "Tourisme nautique et protection du milieu marin" était le thème abordé lundi lors d'une rencontre entre les prestataires de service de Moorea dont l'activité est liée à l'espace lagunaire ou océanique et Matthieu Petit, biologiste au sein de l'association "Te mana o te moana" dans le cadre d'une formation sur un "tourisme durable".

Cette formation présentée sous forme de "conseils à retenir" proposait deux sessions, matin et après-midi, dans la salle des conférences de l'InterContinental, en présence d'une vingtaine de prestataires, tous très concernés par le sujet.

On parle bien sûr d'un monde commercial en plein essor (en période hors crise) puisque Moorea compte vingt-sept entreprises, tous travaillant dans un milieu naturel, fragile pouvant rapidement se dégrader si les activités pratiquées venaient à ne pas suivre certaines règles élémentaires de conservation et protection du milieu.

Il a ainsi été question de gestion des déchets, de protection de la flore lors des mouillages, de pollution due à l'entretien des bateaux et moteurs, de gestion des plages lors des piqueniques ou autres rassemblement de population touristique, de plongée sous-marine et de randonnée aquatique, d'observation des mammifères et de feeding dont on mesure difficilement l'impact que cette activité très convoitée en milieu lagunaire, peut avoir sur le milieu naturel.

Lors de la présentation de ces différents thèmes, les professionnels ont apporté leur point de vue souvent très constructif dans le débat, il ne fait aucun

doute que tous sont concernés par le problème, chacun ayant sa propre méthodologie pour faire avancer le "schmilblick" tout en restant respectueux de cette richesse qui les fait vivre. En clair "il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or", un message bien reçu qui sera transmis prochainement auprès des hôteliers lors d'un autre atelier de travail et de concertation. ■

La formation était proposée par Matthieu Petit biologiste à "Te mana o te moana".



Un guide pratique "éco-responsable" réalisé par Matthieu était offert aux participants.

MAUPITI – Situation tendue entre professionnels du tourisme

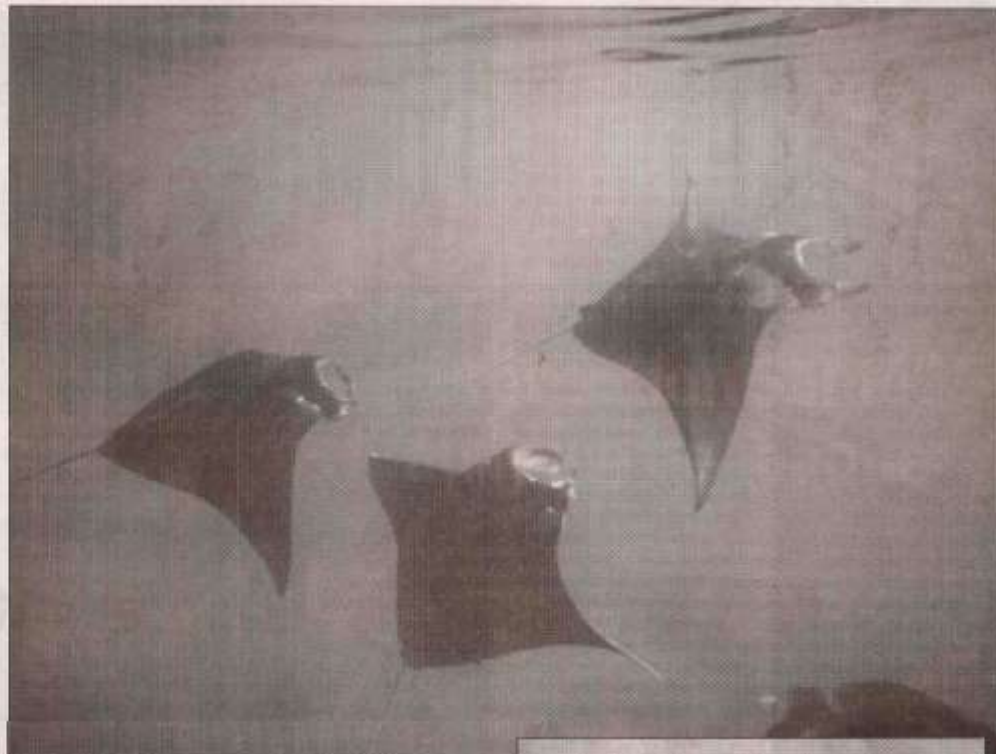
Avis partagés sur les raies

De notre correspondante
Véronique De Santana

Dès la création en 2008 du club de plongée Maupiti Nautique, son gérant a eu bien du mal à communiquer avec les habitants de l'île à cause d'un malentendu relayé par "radio cocotier" au sujet du "sentier marin". Certains pêcheurs ont en effet pensé que cette prestation, pourtant ponctuelle et éphémère, allait causer des dommages au lagon et surtout leur interdire de pêcher. Pour autant, un seul d'entre eux a daigné se présenter à la réunion organisée pour mettre les problèmes à plat. La tentative de faire connaître bénévolement le projet aux élèves de CM2 avait été stoppée net par la mairie, pour cause de manque de gilet de sauvetage sur la barge. Pourtant récemment, une classe d'enfants défavorisés de Tahiti aurait pu en bénéficier dans les mêmes conditions de sécurité si elle avait pu réunir les 32 000 francs demandés par l'association des agriculteurs propriétaires de la barge.

Des clients du monde entier

Malgré ces difficultés et de nombreuses bouteilles coupées, Ronald Le Finec a su donner à Maupiti une certaine notoriété en matière de plongée. Grâce au bouche-à-oreille et à son site internet <http://www.maupiti-nautique.com/>, il reçoit régulièrement des clients de tous les coins du monde dont certains ne viennent sur l'île que pour la plongée. Sans concu-



Une (Des) raie(s) Manta en attente à la station de lavage.

rance pour la plongée en bouteille (personne n'étant diplômé sur le lieu), il n'en va pas de même pour l'observation des raies que certaines pensions de familles proposent à leurs clients par leurs propres moyens. Le plongeur professionnel, qui estime qu'elles se contentent de déposer les amateurs d'images fortes sans leur donner les règles élémentaires de conduite dans l'eau, a eu plusieurs fois l'occasion de le leur faire comprendre plus ou moins diplomatiquement. C'est ce qui est arrivé à un touriste de la pension Poe III

qui, s'étant rapproché du majestueux animal pour le prendre en photo, s'est fait réprimander d'un "on ne plonge pas en apnée ici" plutôt cinglant. L'incident s'est arrêté là, le plaisir et la bonne humeur du touriste aussi. Énervé, Gérard Sachet, qui était resté à bord du bateau avec deux autres clients de sa pension, n'a cependant pas souhaité envahir les choses espérant que le dialogue sera plus facile avec le propriétaire du club. Son arrivée ce mois-ci serait l'occasion de remettre les compteurs à zéro. ■



Pour préserver la beauté sous-marine, quelques gestes éco-responsables ne seront pas inutiles.

PAROLE À

Ronald Le Finec
Moniteur
de plongée



"Mon intention n'est pas de m'approprier le lagon et les raies, mais justement parce que cet espace est partagé, quelques règles de savoir vivre s'imposent comme d'attendre son tour quand un bateau est déjà sur le site. Les observations en surface sont déjà exceptionnelles et permettent de faire des photos magnifiques. Tenter de les approcher de trop près risque de les faire fuir, quant à les toucher, c'est tout simplement une hérésie. Les raies Manta comme d'autres animaux marins (tortues, certains poissons) sont enveloppées d'un mucus qui les protège des bactéries pouvant leur donner des infections et, à terme, les faire mourir. Le contact physique menace cette protection naturelle. Adopter quelques règles simples, et encadrer les randonneurs palmés dans l'eau permettra de pérenniser cette activité et ainsi de contribuer à promouvoir le tourisme sur Maupiti"

PAROLE À

Mathieu Petit
Biologiste marin



"Il faut savoir que les raies manta sont protégées en Polynésie et considérées comme menacées d'extinction dans le monde entier par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Elles ont trouvé à Maupiti, un havre de paix pour se reproduire et se nourrir. Le mieux que l'on puisse faire, c'est donc venir les observer en respectant certaines précautions : limitation du nombre de bateaux sur zone, du nombre de personnes dans l'eau, respect d'une certaine distance à l'animal, ne pas rechercher le contact, si elles fuient ne pas les poursuivre. Le risque est qu'elles désertent les lieux une bonne fois pour toutes"



PAROLE À
Gerald Sachet
Pension Poe III

"Pour avoir fait plusieurs tests, allant jusqu'à toucher les raies, j'ai constaté que, même si un mouvement brusque peut les faire fuir, elles reviennent immédiatement se faire nettoyer. C'est donc plutôt là que ça dérange, mais il n'est pas propriétaire du lagon et j'ai le droit tout comme lui d'y amener mes clients. Et même s'il est sincèrement convaincu qu'un comportement est négligeable, il gagnerait à le dire gentiment."

le bon geste en plongée

Les professionnels du tourisme vont recevoir le guide pratique des gestes éco-responsables du CRISP (Coral Reef Initiatives for the Pacific) rédigé par Mathieu Petit dont voici quelques extraits concernant la plongée avec ou sans bouteille :

- Éviter l'utilisation de crèmes solaires, monoï ou autres produits (conséquences sur l'écosystème et la santé des animaux présents)
- Utilisation de palmes courtes pour les débutants (éviter les dégâts aux coraux)
- Tout contact avec plantes et animaux doit être limité voire prohibé
- Prélèvement d'espèces animales ou végétales non recommandé dans le cadre d'activités touristiques (interdit en plongée bouteille)
- Comportement respectueux des animaux doit être encouragé : ne les harceler pas et respectez une distance de précaution.